



L'ASSOCIATION SPORTIVE DE CHAMPLAIN

Exigé : Une autorisation parentale, une cotisation de **27 euros** pour l'année scolaire qui donne droit à 3 activités maximum :

Activité	Jour	Détails
VOLLEY-BALL	Mercredi après-midi	Loisirs et/ou compétition
FUTSAL filles et garçons	Mardis et jeudis soir après les cours	Compétition certains mercredis après-midis
BASKET-BALL	Mercredi après-midi	Entraînements et compétitions
CROSS-FIT	Mercredi après-midi	Loisirs et/ou compétitions
TIR A L'ARC	Jeudi soir après les cours	Entraînements le lundi et/ou compétitions certains mercredis
BADMINTON	Mercredi après-midi	Loisirs et/ ou compétitions
MUSCULATION	Mardi soir après les cours	Loisirs

LA VIE LYCÉENNE

La Maison des lycéens, le Conseil de la Vie lycéenne, le Comité Éco-Champlain

LA MDL MAISON DES LYCEENS

La MDL est une association de loi 1901 autogérée par les lycéens de 16 ans et plus. Le bureau de cette association est réélu chaque année (président, secrétaire trésorier) par l'ensemble des adhérents de l'association. La MDL développe et soutient les projets citoyens, culturels et sportifs des élèves. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens (droit d'association, de réunion, de publication, etc.).

Le fonctionnement, les ateliers et activités proposés relèvent de la responsabilité des élèves membres.

LE CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE

Le Conseil de la Vie Lycéenne (C.V.L) travaille en étroite collaboration avec la MDL dans le cadre de la promotion et de la réalisation des projets de tous les lycéens (soirée des talents, téléthon, journées à thème, etc.). Les adultes membres de la communauté éducative accompagnent les élèves dans la conception et la réalisation de leurs projets. La cotisation annuelle s'élève à 5€.

LE COMITÉ ÉCO-CHAMPLAIN (CEC)

Labélisé E3D de niveau 2, le lycée Champlain est un Établissement scolaire engagé dans une Démarche globale de Développement Durable. Créé il y a deux ans, le Comité Éco-Champlain réunit tous les acteurs de la communauté Champlain (élèves, personnels, enseignants) et en premier lieu les Éco-délégués qui sont élus ou désignés au sein de chaque classe lors des semaines de l'engagement (fin septembre/début octobre). **Dès la rentrée, portez-vous candidat, rejoignez le CEC !**



Inscription à la MDL / MAISON DES LYCEENS

Je soussigné(e) , adhère à la MDL pour l'année scolaire 2020-2021 et verse la somme de 5 euros en chèque.

Date et Signature

Présentation de l'association :

L'association Sup Champlain est l'association des 3 BTS (communication, AG PME PMI, et Comptabilité) du Lycée Champlain.

Elle a pour objet la facilitation de l'accès des étudiants à divers services réclamant un paiement groupé : sorties culturelles et pédagogiques, achats de livres, organisation d'événements entre étudiants du lycée.

L'association permet aux étudiants de bénéficier

Un bureau des étudiants est élu parmi et par les étudiants adhérents. Le BDE représente tous les étudiants du lycée Champlain. Les membres du BDE sont force de propositions, ils mènent des actions autour de 3 axes principaux :

- La remise des diplômes,
- Le développement des relations avec les anciens,
- La solidarité.

Théâtre - Enseignement général optionnel (3h00)

3h par semaine de la 2^{nde} à la terminale. Le mercredi après-midi en 2^{nde} et un soir de 17h à 20h en 1^{ère}/Terminale. Plusieurs représentations préparées par chaque groupe. En 2^{de}, une préparation à l'entrée en spécialité théâtre du cycle terminal.



Le théâtre... espace de liberté !

S'exprimer autrement, avec son corps, son regard, sa sensibilité.

S'exposer au regard des autres, affirmer sa personnalité, développer sa créativité, déployer sa fantaisie.

S'ouvrir aux autres, à soi, au monde, en s'engageant dans une pratique collective, en y trouvant une place singulière, en faisant preuve de curiosité et de bienveillance pour ses camarades de jeu.

Le théâtre... espace de création !

Acquérir les techniques de comédien-ne par un travail engageant le corps, la voix, le souffle, l'apprentissage de textes.

Développer sa sensibilité par la rencontre avec des œuvres travaillées au plateau ou découvertes lors d'un spectacle.

Nourrir sa créativité par la rencontre avec d'autres arts : musique, danse, peinture, sculpture, cinéma, vidéo...

S'engager dans la création de petites formes expérimentales ou de spectacles aboutis et y jouer un rôle, parfois plusieurs.

OBJECTIFS : La pratique artistique et le renforcement des connaissances culturelles

- **Une approche pratique** en partenariat avec une structure culturelle et les artistes de la compagnie La Rumeur : plusieurs représentations par an des créations réalisées avec les artistes. <http://compagnielarumeur.com>

- **Une approche théorique** des œuvres théâtrales de toutes les époques de l'Antiquité à aujourd'hui, de leur dramaturgie et de leur mise en scène.

- **Un parcours de spectateur** : formation d'un regard critique (6 à 10 spectacles par an dans différents théâtres d'Île de France)

- **Ouvertures Post-Bac : Un accès privilégié aux formations artistiques : théâtre, cinéma-audiovisuel, vidéo, arts plastiques etc. Lettres, langues et communication, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) ; Droit et sciences ; Sciences humaines, sciences sociales, philosophie...**

Pour en savoir plus, retrouvez nos présentations sur Pearltrees (en flashant le QR code)



EPS - Enseignement général optionnel (3h00)

2 séances d'1h30 par semaine

- **Le plaisir partagé de faire du sport.**

- **Un même groupe pendant 3 années : solidarité et entre-aide.**

- **Travail en groupe :**

- Réalisation de projets.
- Dossier d'étude.
- Découverte des métiers du sport.

- **Découverte ou approfondissement des Activités Sportives**

- VOLLEY
- NATATION
- STEP / MUSCULATION
- ACTIVITES D'EXPRESSION
- TIR à L'ARC
- BADMINTON

- **Préparation aux études STAPS et aux métiers du sport.**

CHINOIS - Enseignement général optionnel (3h00)

Une autre façon d'écrire, de lire, de voir...

Le chinois, langue standard (mandarin ou putonghua (普通话), ciment de l'unité culturelle du monde chinois, est proposé aux élèves de seconde du lycée Champlain en LV3, jusqu'en classe de terminale.

Le programme est élaboré selon le cadre européen (CECRL). L'objectif est d'atteindre en trois années le niveau A2 de cette convention, soit 200 caractères en fin de seconde et 400 en fin de terminale.

Nous apprenons donc le Putonghua, langue sans alphabet ni conjugaison, grâce à la transcription phonétique pinyin 拼音 que nous écrivons en caractères simplifiés. Le pinyin est un des modes les plus utilisés de saisie informatique, que nous mettons en pratique en classe de première.

L'apprentissage est structuré par compétences, ces compétences linguistiques sont au service de savoir-faire : savoir saluer, se présenter, se situer, exprimer une appréciation, un sentiment, indiquer une date, inviter quelqu'un à faire quelque chose, etc...

Lors de la progression pédagogique nous opérons un découplage entre l'oral et l'écrit. En effet, des mots usuels à l'oral comme 'merci 谢谢' que l'on doit connaître dès les premiers cours, demande un effort important pour la calligraphie dont on peut différer l'apprentissage en fin d'année.

Ce chemin sera jalonné de points culturels, visant à explorer un monde différent, à apprivoiser ces différences, et parfois même à les démystifier.

Par exemple, lorsque nous étudions les chiffres, nous apprenons à les prononcer avec les tons corrects, à les lire, à les écrire en maîtrisant le geste, l'ordre des traits, la gestion de l'espace virtuel carré, et même le souffle pour introduire des notions de philosophie taoïste.

La clef de la réussite reste l'envie.

De l'envie découle l'investissement personnel, la régularité dans son travail, et la réactivité en cours.

Matériel : trousse classique, stylo plume ou feutre à mine fine, feuilles ou cahier A4 à grands carreaux.

MUSIQUE - Enseignement général optionnel (3h00)

Les enseignements artistiques en lycée s'inscrivent dans la continuité de ceux dispensés au collège. C'est également le plaisir d'une pratique artistique qui s'épanouit progressivement grâce à sa propre motivation.

Il s'agit d'une éducation musicale ouverte à tous les élèves motivés, quel que soit le parcours artistique suivi antérieurement. **Chaque élève vient jouer l'instrument de son choix (niveau débutant, ou déjà pratiquant) sur tous styles (jazz, rock, pop, folk, classique...).**

L'enseignement optionnel musique s'appuie sur la pratique de la musique (production et écoute : tous les styles, de toutes les époques, de toutes les cultures, ceci sous toutes formes de diffusion)

Tout projet consiste à répondre à un besoin par le biais d'une production.

En musique, les projets sont menés en équipe (musiciens, choristes, directeurs artistiques, régisseurs, producteurs, techniciens, responsables financiers, musicologues, chercheurs, etc) et se concrétisent sous des formes diverses : concerts, participation à un spectacle, enregistrement audio ou vidéo, impression d'un programme ou d'un article, diffusion radiophonique, etc.

Le travail se fait en classe, sur les heures de cours, de manière collective.



La section européenne de langue allemande, un atout pour l'avenir.

L'option « section européenne de langue allemande » présente l'originalité d'une approche pluridisciplinaire, puisque les élèves bénéficient non seulement d'un renforcement de leur horaire d'allemand mais aussi de cours d'histoire /géographie/EMC en langue allemande avec un contenu centré sur la connaissance des pays germaniques.

La mention « section européenne » au bac. Un critère de qualité reconnu, gage de réussite

La section européenne permet aux élèves d'obtenir sur leur diplôme du bac le label « **section européenne** ».

Les classes préparatoires, les écoles d'ingénieur, certains BTS, les établissements et les entreprises travaillant dans un contexte international considèrent la mention « section européenne » comme une garantie de qualité et de sérieux.

Une compétence reconnue et recherchée en Europe et en France :

- Une mobilité accrue dans l'espace européen : cette mention facilite l'accès à des formations supérieures et à l'emploi à l'étranger (cursus bilingue dans le cadre des accords franco-allemands).
- Une double compétence reconnue et recherchée en France dans le supérieur.

Une option accessible à tous :

A l'entrée en 2^{nde}, elle concerne tous les élèves ayant suivi un enseignement en allemand au collège.

Les objectifs : Développer les compétences linguistiques en situation de communication réelle.

- Une meilleure maîtrise de la langue : le suivi d'un cours en langue étrangère met directement en situation de communication les élèves.
- Une plus grande aisance à l'oral favorisée par un enseignement dans un groupe réduit et homogène.
- Une ouverture sur les pays de langue allemande, leur civilisation, et leur culture à travers des cours d'histoire, de géographie et d'allemand et des séjours dans les pays germaniques (Allemagne, Autriche).

Les modalités de fonctionnement, horaires et organisation :

- Un enseignement d'histoire en partie bilingue (1h supplémentaire d'histoire/géographie/EMC dispensée par un enseignant ayant la double compétence).
- Une heure d'allemand supplémentaire par semaine pour aborder la culture, la littérature, la civilisation des pays germaniques ou pour se consacrer à des activités sur la langue.
- Des activités spécifiques : sorties et voyages linguistiques et culturels, travail avec l'assistante de langue au lycée.

Une évaluation spécifique:

En 2^{nde} et 1^{ère}: les enseignants d'histoire et d'allemand évaluent conjointement leurs élèves sans que cela n'ait d'incidence ni sur leur passage ni sur leur orientation.

En terminale : un contrôle continu ainsi qu'une évaluation finale permettent aux élèves d'obtenir le label « section européenne » sur leur certificat de bac sans influence sur leur réussite à l'examen.

Le GPDS

Pour la persévérance scolaire, dans le cadre du GPDS (*Groupe de prévention sur le Décrochage Scolaire*), il existe des dispositifs d'accompagnement au Lycée Champlain.

- **La cellule de veille** (repérage et traitement de situation d'élèves)
 - **Le tutorat** (accompagnement selon les besoins de l'élève)
 - **L'accompagnement EHP** (Elève à Haut Potentiel) et **EBP** (Elève à Besoins Particuliers, et dys...)
 - **Le Point d'écoute**
 - **Ateliers de remobilisation avec le PRIJ** Dispositif d'Accompagnement vers une Réorientation Choisie)
- Pour plus d'information sur ces dispositifs, nous vous invitons à participer au

Café des Parents le vendredi 4 septembre